



Embargo 6 avril 9 h 30

CNW CODE 1
Hebdomadaires régions 38 et 69

L'École forme un groupe supplémentaire de 36 aspirants policiers pour répondre aux besoins de recrutement des corps de police

Nicolet, le jeudi 6 avril 2006 – Toujours soucieuse de répondre aux besoins des corps de police, l'École accueille un groupe supplémentaire de 36 aspirants policiers depuis le 3 avril 2006. Il est joint à la 66^e cohorte, qui compte 108 aspirants policiers.

Cet ajout est la solution à la problématique de recrutement exprimée clairement par le Service de police de la Ville de Montréal, et partagée par certains autres corps de police. Les besoins en effectifs policiers sont supérieurs aux estimations faites :

- en raison du remplacement de personnel en absence ou prêté à l'extérieur du service;
- parce qu'en février 2006, le SPVM a créé une escouade affectée à la surveillance de son territoire. Cent trente-trois policiers temporaires ont été affectés à cette fin et ne sont donc plus disponibles pour répondre aux besoins particuliers du service de police.

Il va de soi que pour l'École, cette solution exceptionnelle représente un haut niveau de contraintes humaines, logistiques et financières. L'exercice a tout de même été concluant, notamment :

- parce que le SPVM a consenti à fournir trois policiers instructeurs à l'École qui agiront à titre de chefs d'équipe au sein du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie pendant 15 semaines;
- parce que les frais de scolarité payés par le groupe supplémentaire d'aspirants policiers permettent le financement du projet ;
- parce que l'étude préliminaire a démontré la faisabilité du projet même s'il a un impact majeur sur l'ensemble des activités de l'École;
- parce que le personnel de l'École s'engage à s'investir dans le projet pour répondre au besoin urgent de nouveaux policiers pour l'été;
- parce qu'une augmentation des plages horaires a été possible :
 - en transformant des congés fériés et des journées pédagogiques en jours ouvrables;
 - en utilisant certains samedis et dimanches pour des activités de patrouille et des tests physiques;
 - en ajoutant des plages horaires le soir.

L'urgence de former un groupe supplémentaire d'aspirants policiers ne modifiera en rien le niveau des standards du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.

Une réponse à sa clientèle

L'École a toujours procédé à des estimations des besoins de sa clientèle. Elle a répondu aux préoccupations des corps de police vers la fin des années 90, en haussant le nombre d'admissions au programme de 600 qu'il était en 1997, à 648 en 2005. Les échanges d'information sont fréquents à ce sujet et l'École demeure à l'écoute des besoins de sa clientèle.

.../2

Pour les prochaines années, l'École mettra tout en œuvre pour s'assurer de la fiabilité des prévisions des besoins de policiers pour les années à venir :

- en étant en lien étroit avec ses clients, soit la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et l'Association des directeurs de police du Québec;
- en participant au sous-comité du Comité de concertation sur la formation des futures policières et des futurs policiers dont le mandat portera spécifiquement sur cette question. Ce comité est composé de représentants de l'École, du ministère de l'Éducation, du ministère de la Sécurité publique, des établissements d'enseignement collégial, de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Ville de Montréal et de l'Association des directeurs de police du Québec.
- en effectuant une étude de suivi de ses diplômés pendant les deux années de l'obtention de leur diplôme afin de savoir s'ils sont disponibles à l'emploi (coordonnées personnelles, employeur, statut d'emploi et formations suivies).

Avec une évaluation plus précise des besoins d'effectifs policiers des corps de police, l'École sera en mesure de proposer un plan d'action approprié à plus long terme.

L'École forme annuellement neuf cohortes de 72 aspirants policiers, pour un total de 648 aspirants policiers. Cette année, exceptionnellement, elle formera 684 aspirants policiers.

Source :

Pierre Saint-Antoine

Directeur du Bureau des affaires institutionnelles et des communications
(819) 293-8631, poste 6247

Andrée Doré

Conseillère en communications
Bureau des affaires institutionnelles et des communications
(819) 293-8631, poste 6228
(819) 293-7260 (cellulaire)